

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *	Marque de fabrication F A I	Type 9 0 0 G T P	Fiche d'homologation N° CH 5279 04
---	--------------------------------	---------------------	---------------------------------------

Constructeur F. A. I. S.p.A., I-36025 Noventa Vicentina (Vicenza) / Italia
 Identification "FAI 900 GTP" sur la plaquette du constructeur et devant le No du châssis

Plaquette constructeur à droite, à l'intérieur de couvercle de la caisse à outils (tourelle)
 N° du châssis à gauche, latéralement au centre du longeron
 Identification du moteur * N C * devant le No du moteur, à l'arrière sur le bloc (en direction de marche = à gauche)
 Importateur principal I B E A AG, Baumaschinen, 3425 Koppigen
 Véhicule homologué FAI 900 GTP * O 642 * 1979

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 ou 8
 Direction hydrostatique, avec assistance hydraulique
 Transmission entraîné hydrostatique + boîte méc. à 2 vitesses
 Nombre de vitesses 2 Entraînement toutes roues
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, à disques, sur toutes les roues, avec assistance hydraulique
 Frein auxiliaire mécanique, à disques, sur l'arbre à cardan
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur par contrôle du niveau; lampe-témoin séparée
 Contrôle 2 circuits

Carrosserie excavatrice
 Nombre de portes 1 Indic. vitesse -
 Ceintures sécurité - Rétroviseurs intérieur / gauche / droite
 Cale 1 / 400x300x230 Attelage -
 Antivol -
 Nombre de places 1 av. - centre - ar. -
 Dimensions intérieur extérieur
 Longueur - 7660 Empattements 2440 /
 Largeur - 2460 Essieu double av. - ar. -
 Hauteur - 3460 Voie B (S) av. 1955 ar. 1955
 Porte à faux lat. - Voies (J) av. 1875 ar. 1855
 ar. - ar. -
 Braquage B g 14500 d 14700
 Distance volant - vers l'avant du véhicule - 4570 *

Moteur
 Marque PERKINS Type NC (4.318)
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position arrière
 Refroidissement eau Nombre cylindres 4
 Alésage 114,3 Course 127
 Cylindrée 5210 CV-impôt 26,53
 Puissance en kW 66 DIN à /min 2000
 Bruit à l'arrêt 74 dB/A à /min 1500 **
 Silencieux 1= 650 x Ø 190 mm xx
 Mesure des gaz Bacharach 3,5
BOSCH noircissement 1,0 (2040 t/min)

Poids avant - arrière - total -
 Poids à vide 6450 7750 14200 ++
 Charge utile -
 Poids total -
 Garantie fabr. 10000 10000 20000
 Dimens. pneus 18 R 19,5 18 R 19,5 (Variantes x)
 Ply/bars - / 6,25 - / 6,25 voir
 Charge 9000 9000 remarques)
 pour V max 30 30
pneus simples
 Garantie poids remorquable avec frein -
 Garantie poids remorquable sans frein -
 Garantie poids de l'ensemble -
 Poids remorquable testé -
 Vitesse maximale selon le constructeur 18,0 km/h
 Vitesse maximale testée 14,5 km/h
à 2050 t/min au moteur

§) Equipement	
Feux de route	CR (E)
Feux de croisement	CR (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R (E)
Feux stop	S1 (E)
Clignoteurs	AV= 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	ar 2+2/ I (E)
Feux de gabarit	av A (E) (flèche) ar R (E)
Feux complémentaires	1/ lampe de travail avec lampe-témoin
Eclairage plaque	=
Essuie-glace	1/ balai (dégivreur= import.) avec/sans lave-glace
Avertisseurs	1/ Hella et 20011 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	F A I	900 GTP	
Homologation			
N°	CH	5279 04	
Carrosserie	excavatrice		
Places	total	1	avant
Poids à vide	14200	Carburant	D
Charge utile	=	CV-impôt	26,53
Poids total		Cylindrée	5210

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 4570 mm.
- ***) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche en V-max. = 86 dB/A.
- +) Rayon de visibilité 12 m : non respecté= bras de l'excavatrice; un miroir complémentaire (350x160 mm) est exigé sur la droite, dirigé vers l'avant.
- ++) Poids du véhicule : à l'arrière au choix avec béquilles ou lame niveleuse (poids ci-dessus avec béquilles).
- x) Variante de pneus : pneus jumelés 9.00 - 20 10 PR charge 8860 (5,75) V-max. 30 km/h.
- xx) Insonorisation : compartiment du moteur insonorisé y compris parties latérales à gauche et à droite.
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement et la distance des clignoteurs AV-latéraux depuis l'avant sont admises pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: à l'avant et de chaque côté du bras pendulaire, 1 feu de gabarit obligatoire à l'avant du bras;
- 138 - protection : en bas sur la lame niveleuse (si elle existe);
- 140 - les béquilles doivent être repliées et assurées;
- 141 - doivent être assurés: le bras de travail par un fourreau de 530 mm; le godet et le bras pendulaire par un câble;

Lieu et date de l'homologation

Bellach, 17.01 / 10.03 / 14.03.80

Service fédéral d'homologation
broche.